



UNE GRANDE FAMILLE

ENSEMBLE POUR L'ÉPANOUISSEMENT
DE CHACUN

DEVENEZ
PARRAIN !

*JUDO – JU JITSU – TAISO
DE 3 À 77 ANS*



UN CLUB EN PLEIN ESSOR

UNI PAR DES VALEURS

FORMATEUR

ÉCOLE DE JUDO, TAISO & JU-JITSU

- π LOISIR
- π ARBITRAGE
- π COMPÉTITION

AMBITIEUX

DYNAMIQUE LOISIR & SPORTIVE

- π ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ
- π CALENDRIER STAGES ET COMPÉTITIONS
- π ANIMATIONS ET FESTIVITÉS MÉMORABLES



HUMAIN

PROJET ASSOCIATIF & CITOYEN

- π UN PLAISIR PARTAGÉ
- π LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL & FAMILIAL
- π ENSEIGNEMENT & EXPÉRIENCES UNIQUES

CLUB AFFILIÉ À LA FFJDA
ASSOCIATION LOI 1901 À BUT NON LUCRATIF

QUELQUES CHIFFRES...

20

AJT EST LE 20ÈME PLUS GROS CLUB DE JUDO DE LA RÉGION OCCITANIE SUR 904 CLUBS

260

AJT COMPTE 260 LICENCIÉS MIXTES

70

AJT ENCADRE AU MOINS 70 ÉVÉNEMENTS SPORTIFS DE TOUS NIVEAUX PAR AN



LE JUDO,
UN APPRENTISSAGE
DE LA VIE !

UN PROJET ASSOCIATIF
BASÉ SUR LA **JEUNESSE**
QUI **FÉDÈRE** AFIN
DE PÉRENNISER UN
AVENIR RADIEUX

DEVENEZ PARRAIN !

LE MÉCÈNE

GRATIFIE D'UNE AIDE FINANCIÈRE, MATÉRIELLE OU HUMAINE POUR SOUTENIR NOTRE PROJET ASSOCIATIF.

LE SPONSOR

BÉNÉFICIE DE SERVICES (VISIBILITÉ, INITIATION...) EN APPORTANT UNE AIDE FINANCIÈRE, MATÉRIELLE OU HUMAINE POUR SOUTENIR NOTRE PROJET ASSOCIATIF.

PLUS QU'UN SPORT, NOTRE CLUB !
PLUS QU'UN MÉTIER, VOTRE ENTREPRISE !

COLLABORER

NOTRE ÉCOLE DE JUDO, SES FAMILLES ET VOS PROJETS DANS NOS DÉVELOPPEMENT RESPECTIFS

RESPECTER

NOS AMBITIONS ET VOS INTÉRÊTS DANS UN PARTENARIAT ÉQUITABLE

PARTAGER

NOS VALEURS ET VOTRE IMAGE DANS LES SUPPORTS DE COMMUNICATION



ENSEMBLE

ÊTRE PARTENAIRE

ÉLARGIR

NOS COMPÉTENCES ET VOTRE VISIBILITÉ DANS UN RAYONNEMENT RÉGIONAL

ASSOCIER

NOS FORCES ET VOS ATOUTS DANS UNE RÉUSSITE COMMUNE

LE CADRE LÉGISLATIF

60% DU MONTANT DU PARTENARIAT FAIT L'OBJET D'UNE **RÉDUCTION FISCALE**, DANS LA LIMITE DE 0,5% DU CHIFFRE D'AFFAIRE (CA) HT (PLAFOND ANNUEL). LE DON EN NATURE D'UNE CHOSE OU D'UN SERVICE BÉNÉFICIE AUSSI D'UNE RÉDUCTION D'IMPÔT.

VOTRE ENTREPRISE

→ JE PARRAINE L'ASSOCIATION À HAUTEUR DE (EN €) = 1 000 €

→ LA RÉDUCTION FISCALE (60% x SOMME ALLOUÉE) = 60% x 1 000 € = 600 €

→ **COÛT RÉEL DU PARTENARIAT** (SOMME ALLOUÉE – RÉDUCTION FISCALE) =

1 000 € - 600 € = **400 €**



CODE MORAL

POLITESSE

COURAGE

SINCÉRITÉ

RESPECT

AMITIE

HONNEUR

MODESTIE

CONTRÔLE DE SOI

POUR ALLER PLUS LOIN,
DISCUTONS-EN !



atmosphere.judo.toulouse@gmail.com



06 48 34 71 75



www.atmospherejudotoulouse.fr



ENREGISTREZ NOTRE CONTACT

